

OBJET : avis sur le projet décrit ci-dessous concernant un Etablissement Recevant du Public (E.R.P.)

Nature du projet
Construction de 40 logements collectifs, 11 logements individuels et d'une cellule commerciale

Dossier n° PC 062 498 24 00050
Adresse de la construction : 128 à 136 RUE PAUL BERT
Demande du : 18/12/2024
Effectuée par : NICOLAS RIFFLART
Adresse du demandeur 238 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Je soussigné Monsieur Sylvain ROBERT, maire de la commune de LENS, agissant au nom de l'Etat, donne mon accord au titre de l'article L.122-3 du code de la construction et de l'habitation sur le projet visé en objet.

Les prescriptions énoncées dans le procès-verbal de la Commission d'Arrondissement de Sécurité Incendie de Lens devront être intégralement respectées.

En foi de quoi le présent accord est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Lens, le 28/04/2025

POUR LE MAIRE,
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ,
Jean-François CECAK

